



Vereinigung aktiver Senioren- und Selbsthilfe-Organisationen der Schweiz
Fédération des Associations des retraités et de l'entraide en Suisse
Federazione associazioni dei pensionati e d'autoaiuto in Svizzera

Activités et faits marquants de la FARES

Tous les documents à partir de 2002 peuvent être consultés sur le site internet (www.fares.ch et www.vasos.ch)

1988

Journée d'étude "L'entraide parmi les seniors en Suisse" à l'Université de Fribourg. Présentation des activités des différentes organisations. Établissement d'un rapport.
La FARES, qui n'existait pas à l'époque, est née du mouvement d'entraide des seniors.

1989

3ème journée d'étude consacrée à l'entraide à l'Université de Berne. Établissement d'un rapport.
Organisation: Comité de direction des seniors. L'idée de former une organisation faîtière est lancée.

1990

La FARES "Fédération des Associations des retraités et de l'entraide en Suisse" est fondée à l'occasion de la 7ème Foire Suisse des Seniors à Zurich le 25 avril 1990 dans le cadre des art. 60 ss du Code civil suisse. La FARES est une organisation faîtière dont le but consiste à sauvegarder des intérêts communs et coordonner des actions.
La FARES se donne l'aspect d'une organisation d'entraide.
Premier président: Ernst Höhn.
4ème journée d'étude annuelle à l'Université de Berne. Établissement d'un rapport.

1991

5ème journée d'étude annuelle à Zurich avec les sujets principaux: assurance- maladie, travail bénévole des seniors, jeunes et vieux.

1992

6ème journée d'étude annuelle à Zurich.
Deuxième président: Guido Hartmann.
Ligne directrice, statuts et règlement sont approuvés.

1993

1ère Session des aînés au Palais Fédéral. Elle se tient dans le cadre de l'Année européenne des personnes âgées et de la solidarité entre les générations.

1994

Journée d'étude annuelle à l'Université de Berne. "Les tâches actuelles de la politique à suivre pour les personnes âgées".
Troisième président: Samuel Meier.

1995

Participation à la journée d'étude "Renforçons l'AVS et l'AI" à Berne.

1996

Journée d'étude à Lucerne "les droits des personnes âgées".

1997

2ème Session des aînés au Palais Fédéral (AVS, sécurité sociale, le nouveau contrat entre les générations). La collaboration avec la CSAJ (Coordination Suisse des Associations de Jeunesse) est renforcée. Établissement d'un rapport.
Quatrième président: Agostino Tarabusi.

1998

Co-organisatrice, avec la CSAJ, de la fête "50 ans AVS".

1999

3ème Session des aînés au Palais Fédéral. Établissement d'un rapport.
Participation à l'Année internationale des personnes âgées de l'ONU et à la Conférence CH Vieillesse 99 à Berne.
Démission du Président Agostino Tarabusi

2000

Préparation du Conseil Suisse des Aînés
Cinquième présidente: Angeline Fankhauser.

2001

Premier Conseil Suisse des Aînés
Soutien de l'initiative « Gains de la banque nationale pour l'AVS (Cosa) »
Démission de la secrétaire Marianne Dinner, Tanja Urban lui succède.

2002

Première publication d'un bulletin FARES qui paraît 3 fois par an.
Mise sur internet d'un site www.fares.ch et www.vasos.ch
Prise de position sur la 11^{ème} révision de l'AVS
La Fares revendique une « table ronde » sur la politique de la santé

2003

Révision des statuts
Propositions pour la révision de la LaMal.
Prise de position lors de la consultation sur le droit de la tutelle (Protection et non tutelle)
Participation au congrès « Touche pas à mon Avs » La FARES veut conserver l'index mixte.

2004

Co-Présidence : Angeline Fankhauser et Heidi Deneys
Soutien de l'initiative protection de la maternité
Discussion avec un représentant de la Confédération sur le thème « Seniors au volant »

2005

Elections CSA
Discussion concernant l'impôt sur les successions

2006

Conférence de presse , thème : AVS

Démission de la secrétaire Tanja Urban, succession : Stéfanie Amrein

Pro Senectute n'a plus de place pour notre secrétariat à la Lavaterstrasse, nous introduisons un « bureau mobile »

Démission de la Co-Présidente Heidi Deneys, élection de Christiane Jaquet-Berger.

Fa. et Groupe de travail Médias
Juin 2007